

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2017

ORDRE DU JOUR

- Election des délégués aux différents syndicats intercommunaux
- Formation des commissions communales
- Délégation au Maire (Art.L2122-22 du CGCT)
- Délégation loi Murcef
- Règlement des dépenses liées aux fêtes et cérémonies
- Indemnité du Maire et des Adjoints
- Indemnité de Budget et Conseil du Receveur Municipal
- Questions diverses.

L'an deux mil dix sept, le vingt quatre octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Siméon se sont réunis à la mairie sur la convocation de Madame Renée CHABRILLANGES, Maire par intérim.

Présents : Mme Renée CHABRILLANGES, MM. Régis D'HONDT, Philippe BOBIN, Gérard SARAZIN, Mmes Gaëlle ROTKOPF, Maryse VERDIER, MM. Frédéric GENISSON, Jean COMBAZARD, Francis BOURJOT, Mme Annelyse ERUDEL, MM. Philippe LEDUC, Bernard MICHELOT, Stéphane GÉRAUDEL, Frédéric MALVAUX.

Absent : Frédéric VIET

Secrétaire de séance : M. Stéphane GÉRAUDEL

N° 01/06/2017 - Election des délégués au Regroupement Pédagogique Intercommunal de St-Rémy de la Vanne, St-Siméon

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des délégués au Regroupement Pédagogique Intercommunal de St-Rémy de la Vanne, St-Siméon.

Par 14 voix pour, sont élus :

Mme CHABRILLANGES Renée, MM. GENISSON Frédéric, LEDUC Philippe, GÉRAUDEL Stéphane, MALVAUX Frédéric

N° 02/06/2017 - Election des délégués au SIVOS de La Ferté-Gaucher

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des délégués au Syndicat Intercommunal à vocation scolaire du secteur de la Ferté-Gaucher.

Par 14 voix pour, sont élus :

Délégués titulaires : M. LEDUC Philippe, M. GENISSON Frédéric

N° 03/06/2017 - Election des délégués au Syndicat du réémetteur de télévision

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des délégués au Syndicat du Réémetteur de Télévision

Par 14 voix pour, sont élus :

- Monsieur SARAZIN Gérard, Madame ERUDEL Annelyse

N° 04/06/2017 - Election du délégué au SMICTOM

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, du délégué au SMICTOM.

Par 14 voix pour, sont élus :

Délégués titulaires : Monsieur BOBIN Philippe

Délégué suppléant : Monsieur MICHELOT Bernard

N° 05/06/2017 - Election des délégués au Syndicat de la Vallée du Haut Morin

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des délégués au Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut-Morin.

Par 14 voix pour, sont élus :

Délégués titulaires : MM. BOURJOT Francis, D'HONDT Régis

Délégués suppléants : MM. SARAZIN Gérard, LEDUC Philippe

N° 06/06/2017 - Election des délégués au Syndicat SDESM

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des délégués au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne.

Par 14 voix pour, sont élus :

Délégués titulaires : MM. BOURJOT Francis, MALVAUX Frédéric

Délégué suppléant : M. COMBAZARD Jean

N° 07/06/2017 - Election des délégués au SIANE

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des délégués au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord-Est de Seine et Marne (SIANE)

Par 14 voix pour, sont élus :

Délégué titulaire : M. BOBIN Philippe

Délégué suppléant : M. MALVAUX

N° 08/06/2017 - Election des délégués au Syndicat intercommunal d'assainissement de Chauffry, St-Rémy de la Vanne, St-Siméon

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des délégués au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Chauffry, St-Rémy de la Vanne, St-Siméon,
Par 14 voix pour, sont élus :

Délégués titulaires : MM. WARZOCHA Richard, D'HONDT Régis, SARAZIN Gérard, MALVAUX Frédéric, BOBIN Philippe
Délégués suppléants : M. COMBAZARD Jean, GÉRAUDEL Stéphane, MICHELOT Bernard

N° 09/06/2017 - Désignation d'un délégué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Considérant que le Conseil Municipal doit désigner un représentant au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne,

Après en avoir délibéré par 14 voix pour, désigne Madame CHABRILLANGES Renée

N° 10/06/2017 - Désignation d'un délégué au Syndicat Intercommunal AGEDI

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient, compte tenu que la collectivité est membre du Syndicat Mixte A.G.E.D.I. de désigner le délégué au Syndicat.

Le Conseil Municipal ouïe les explications du Maire,

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° DFEAD-3B-98 n° 3 du 22 janvier 1998 de Monsieur le Préfet de Seine et Marne créant le Syndicat A.G.E.D.I.

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL-BCCCL du 16 juin 2011 du Préfet de Seine et Marne, autorisant la modification des statuts du Syndicat,

Vu les arrêtés de Monsieur le Préfet de Seine et Marne portant adhésion

et retrait des collectivités membres depuis 1998,

Considérant le renouvellement des assemblées délibérantes, la collectivité membre du Syndicat Mixte A.G.E.D.I. doit désigner un délégué A.G.E.D.I..

Après un vote par 14 voix pour,

L'assemblée a désigné : Madame CHABRILLANGES Renée, Maire Adjoint, domiciliée 15 La Vanne, 77169 Saint-Siméon, tél. 01.64.04.42.68,

(jacqueschabrilanges@orange.fr) comme représentant de la collectivité au dit syndicat qui sera convoquée à l'Assemblée Spéciale du groupement intercommunal A.G.E.D.I.

N° 11/06/2017 - Election des délégués au S N E

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des délégués au Syndicat d'alimentation en eau potable de la région Nord-est de Seine et Marne

Par 14 voix pour, sont élus :

Délégués titulaires : MM. D'HONDT Régis et MALVAUX Frédéric

Délégués suppléants : MM. BOBIN Philippe et SARAZIN Gérard

N° 12/06/2017 - Désignation des délégués à La Communauté de Communes des deux Morin

Vu l'article L.273-11 du code électoral et considérant que les conseillers communautaires sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau,

Considérant que Madame CHABRILLANGES Renée, Maire, **refuse** d'être délégué à la CC des Deux Morin,

Monsieur D'HONDT Régis, premier adjoint au maire, qui accepte, est désigné délégué à la Communauté de communes des Deux Morin

Considérant que Monsieur BOBIN Philippe, deuxième adjoint au maire, **refuse** d'être délégué à la CC des Deux Morin,

Considérant que Monsieur SARAZIN Gérard, troisième adjoint au maire, **refuse** d'être déléguée à la CC des Deux Morin,

Considérant que Madame ROTKOPF Gaëlle, conseiller municipal, **refuse** d'être déléguée à la CC des Deux Morin,

Considérant que Monsieur VIET Frédéric, conseiller municipal, **refuse** d'être déléguée à la CC des Deux Morin,

Considérant que Madame VERDIER Maryse, conseiller municipal, **refuse** d'être déléguée à la CC des Deux Morin,

Considérant que Monsieur GENISSON Frédéric, conseiller municipal, **refuse** d'être déléguée à la CC des Deux Morin,

Considérant que Monsieur COMBAZARD Jean, conseiller municipal, **refuse** d'être déléguée à la CC des Deux Morin,

Considérant que Monsieur BOURJOT Francis, conseiller municipal, **refuse** d'être déléguée à la CC des Deux Morin,

Considérant que Madame ERUDEL Anne Lyse, conseiller municipal, **refuse** d'être déléguée à la CC des Deux Morin,

Monsieur LEDUC Philippe, conseiller municipal, qui accepte, est désigné délégué à la Communauté de communes des Deux Morin

N° 13/06/2017 - Désignation d'un délégué au CNAS

Le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame VERDIER Maryse pour représenter la commune auprès du comité national d'action sociale (CNAS).

N° 14/06/2017 - Nomination d'un conseiller municipal chargé des questions de la défense CLSPD

Le conseil municipal décide de désigner un conseiller municipal chargé des questions de la défense de la commune (CLSPD) et nomme Monsieur LEDUC Philippe.

N° 15/06/2017 - Désignation d'un délégué à la CLETC

Le Conseil Municipal désigne un délégué à la CLETC.
A l'unanimité, Mme Renée CHABRILLANGES est désignée pour représenter la commune.

N° 16/06/2017 - Election de délégués au SIVU gendarmerie

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des délégués au SIVU gendarmerie
Par 14 voix pour, sont élus :

- délégué titulaire : M. LEDUC Philippe
- délégué suppléant : M. GENISSON Frédéric

N° 17/06/2017 - Election des délégués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des délégués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Par 14 voix pour, sont élus :

Mmes Renée CHABRILLANGES, Anne Lyse ERUDEL, Philippe BOBIN, Maryse VERDIER.

N° 18/06/2017 - Election des délégués au Syndicat Mixte d'Etude et de Préfiguration du PNR

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des délégués au Syndicat Mixte d'Etude et de Préfiguration du PNR.

Par 14 voix pour, sont élus :

- délégué titulaire : M. D'HONDT Régis
- délégué suppléant : M. GENISSON Frédéric

N° 19/06/2017 - Formation des commissions communales

BATIMENTS, URBANISME, VOIRIE

Renée CHABRILLANGES, Régis D'HONDT, Philippe BOBIN, Gérard SARAZIN, Adjoints,
Gaëlle ROTKOPF, Frédéric VIET, Maryse VERDIER, Frédéric GENISSON, Jean COMBAZARD,
Francis BOURJOT, Anne Lyse ERUDEL, Philippe LEDUC, Stéphane GÉRAUDEL, Bernard MICHELOT,
Frédéric MALVAUX.

FINANCES

Mme Renée CHABRILLANGES, MM. Régis D'HONDT, Philippe BOBIN, Gérard SARAZIN Adjoint, Jean COMBAZARD, Stéphane GÉRAUDEL.

FETES ET LOISIRS

Renée CHABRILLANGES, Régis D'HONDT, Philippe BOBIN, Gérard SARAZIN, Adjoint, Gaëlle ROTKOPF, Frédéric VIET, Maryse VERDIER, Frédéric GENISSON, Jean COMBAZARD, Francis BOURJOT, Anne Lyse ERUDEL, Philippe LEDUC, Stéphane GÉRAUDEL, Bernard MICHELOT, Frédéric MALVAUX.

CIMETIERE

Philippe BOBIN, Maryse VERDIER, Anne Lyse ERUDEL.

COMMISSION REVISION LISTE ELECTORALE POLITIQUE

M. SAINT-MARS Michel, Mmes SIMON Denise, HERMAND Micheline, LEDUC Claudia, Anne-Lyse ERUDEL, Maryse VERDIER.

DELEGUE AGRICOLE LOCAL

M. D'HONDT Régis

LISTE ELECTORALE DELEGUE AGRICULTURE

MM. GIRAUDOT Damien, BERTHELIN David

LISTE LECTORALE TRIBUNAUX PARITAIRE DES BAUX RURAUX

M. D'HONDT Eugène

LISTE ELECTORALE PRUD'HOMALE

Employeurs : M. Philippe BOBIN, Mme Gaëlle ROTKOPF
Salariés : MM. Frédéric GENISSON, Frédéric MALVAUX

LISTE ELECTORALE PROFESSIONNELLE

M. Philippe BOBIN, Mme Gaëlle ROTKOPF

LISTE ELECTORALE CHAMBRE DES METIERS

M. BOURJOT Francis, Mme Gaëlle ROTKOPF

LISTE ELECTORALE POLITIQUE

Délégué de l'Administration : M. SAINT-MARS Michel
Délégué du Tribunal de Grande Instance : Mme SIMON Denise

N° 20/06/2017 - Commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis

Le Conseil Municipal procède à l'élection, au suffrage ordinaire, des membres de la Commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis.

Par 14 voix pour, sont élus :

Mme CHABRILLANGES Renée (Maire) et son représentant : M. BOBIN Philippe

Délégué titulaire : M. LEDUC Philippe, délégué suppléant : M. MICHELOT Bernard

Délégué titulaire : M. D'HONDT Régis, délégué suppléant : M. GENISSON Frédéric

Délégué titulaire : M. COMBAZARD Jean, délégué suppléant : M. SARAZIN Gérard

N° 21/06/2017 - Délégation du Maire Article L 2122-22 et L 2122-23

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales,
Considérant que le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions,

Considérant qu'il y a lieu de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de donner délégation à Madame le Maire pour la durée de son mandat pour :

- Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- Procéder, dans la limite de 200 000 euros, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;
- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- Passer les contrats d'assurance ;
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- Fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux, le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- Fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code dans les conditions suivantes : bien situé en zone urbaine dans la limite de 100 000 euros ;
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans le ressort des tribunaux administratifs, de grande instance (procédures normales et référés).
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 5 000 euros de dommage.
- Donner, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000 euros ;
- Exercer au nom de la commune, le droit de préemption défini par l'article L 214-1 du Code de l'urbanisme pour les biens situés en zone urbaine dans la limite de 100 000 euros;

N° 22/06/2017 - Délégation loi Murcerf

Afin de faciliter les procédures administratives, le Conseil Municipal décide de donner délégation à Madame le Maire pour lui permettre de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services dont le montant est inférieur au seuil défini par décret ainsi que les décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

N° 23/06/2017 - REGLEMENT DES DEPENSES LIEES AUX FETES ET CEREMONIES

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à régler toutes les dépenses liées à l'organisation de :

- la cérémonie des vœux,
- journée œufs de Pâques
- 8 mai
- 13 et 14 juillet

- 30 août (stèle Besson)
- fête patronale
- 11 novembre
- fêtes de fin d'année
- courses cyclistes

N° 24/06/2017 - INDEMNITE DE FONCTIONS DES ELUS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20 à L 2123-24-1,

Considérant que le code susvisé fixe des taux maximum et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints,

Le Conseil Municipal décide, au suffrage ordinaire,

- 1° - de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoints, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice terminal de la fonction publique,

- à l'unanimité, pour le taux du maire : 31 %
- 13 pour, et 1 contre, pour le taux du 1^{er}, 2^{ème} 3^{ème} adjoint : 4,125 %

2° - à l'unanimité, que ces indemnités seront versées à compter du 1^{er} novembre 2017

3° - dit que cette délibération annule et remplace les délibérations précédentes,

4° - dit que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 6531 du budget principal

5° - un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux Maires et Adjoints est annexé à la présente délibération.

N° 25/06/2017 - ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL ET DE L'INDEMNITE DE BUDGET AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, ouïe l'exposé du Maire,

- Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 portant les conditions de l'attribution de l'indemnité de conseil aux receveurs municipaux,
- Vu l'acceptation de Mme GUENEZAN, receveur municipal, d'assurer la mission de conseil auprès de notre commune, telle qu'elle est définie dans l'arrêté susvisé,
- Décide, à l'unanimité, d'allouer à Mme GUENEZAN, receveur percepteur, l'indemnité de conseil au taux plein dans les conditions du barème publié dans l'arrêté du 16.12.1983.
- Il décide en outre le versement de l'indemnité du budget annuelle de 30,49 € à Mme GUENEZAN.

QUESTIONS DIVERSES

N° 01/06/2017 - Election des délégués au Regroupement Pédagogique Intercommunal de St-Rémy de la Vanne, St-Siméon

N° 02/06/2017 - Election des délégués au SIVOS de La Ferté-Gaucher

N° 03/06/2017 - Election des délégués au Syndicat du réémetteur de télévision

N° 04/06/2017 - Election du délégué au SMICTOM

N° 05/06/2017 - Election des délégués au Syndicat de la Vallée du Haut Morin

N° 06/07/2017 - Election des délégués au Syndicat SDESM

N° 07/06/2017 - Election des délégués au SIANE

N° 08/06/2017 - Election des délégués au Syndicat intercommunal d'assainissement de Chauffry, St-Rémy de la Vanne, St-Siméon

N° 09/06/2017 - Désignation d'un délégué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

N° 10/06/2017 - Désignation d'un délégué au Syndicat Intercommunal AGEDI

N° 11/06/2017 - Election des délégués au S N E

N° 12/06/2017 - Désignation des délégués à La Communauté de Communes La Brie des Morin

N° 13/06/2017 - Désignation d'un délégué au CNAS

N° 14/06/2017 - Nomination d'un conseiller municipal chargé des questions de la défense CLSPD

N° 15/06/2017 - Désignation d'un délégué à la CLETC

N° 16/06/2017 - Election de délégués au SIVU gendarmerie

N° 17/06/2017 - Election des délégués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

N° 18/06/2017 - Election des délégués au Syndicat Mixte d'Etude et de Préfiguration du PNR

N° 19/06/2017 - Formation des commissions communales

N° 20/06/2017 - Commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis

N° 21/06/2017 - Délégation du Maire Article L 2122-22 et L 2122-23

N° 22/06/2017 - Délégation loi Murcerf

N° 23/06/2017 - REGLEMENT DES DEPENSES LIEES AUX FETES ET CEREMONIES

N° 24/06/2017 - INDEMNITE DE FONCTIONS DES ELUS

N° 25/06/2017 - ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL ET DE L'INDEMNITE DE BUDGET AU RECEVEUR MUNICIPAL

Mme CHABRILLANGES Renée

M. D'HONDT Régis

M. BOBIN Philippe

M. SARAZIN Gérard

Mme ROTKOPF Gaëlle

Mme VERDIER Maryse

M. GENISSON Frédéric

M. COMBAZARD Jean

M. BOURJOT Francis

Mme. ERUDEL Anne Lyse

M. LEDUC Philippe

M. GÉRAUDEL Stéphane

M. MICHELOT Bernard

M.MALVAUX Frédéric